

Le terrorisme sahélien en temps covidien

Emmanuel Odilon KOUKOUBOU* et Expédit B. OLOGOU**

Le Sahel reste l'un des grands questionnements de l'Afrique lorsqu'on a fini d'évoquer les dégâts collatéraux immédiats de la crise du Covid-19. En effet, la situation sécuritaire dans cette partie désertique du continent était déjà alarmante dans le temps pré-covidien. Le pouvoir de l'extrémisme violent y était devenu si destructeur sur les Etats et les sociétés que les débats relatifs aux causes et moyens d'endiguement du phénomène ont emprunté toutes les voies possibles¹.

On en était aux attermoissements du G5 Sahel et de ses partenaires internationaux, aux critiques complotistes des sociétés civiles africaines à l'égard principalement de la France quand le virus du Covid-19 surgit en majesté. Ce surgissement du virus détourna l'attention des Etats sahéliens et des puissances engagées dans la région vers les préoccupations urgentes de l'heure, abandonnant ainsi, au moins en partie², le Sahel à ceux qui nourrissent le vœu proclamé d'en devenir les maîtres par l'instauration d'un califat³. Ainsi, entre la terreur du Covid-19 et la terreur de l'extrémisme violent préexistant, le citoyen et l'Etat sahéliens semblent pris dans un étau. D'où la question suivante : entre le virus Covid-19 et le terroriste, qui sème le plus la terreur ? Qu'est-ce que le Covid-19 fait au/du terrorisme au Sahel ? Et qu'est-ce que le terrorisme fait du Sahel et de la crise du Covid-19 ?

C'est peu de dire que le Covid-19 vient en rajouter à la quadrature du cercle sahélien. Le Sahel et le Covid-19 sont les deux éléments constitutifs d'une conjonction sécuritaire critique : insécurité due au terrorisme d'une part, et insécurité sanitaire due au Covid-19, d'autre part. Il est à craindre que cette conjonction

* Doctorant en Science politique, Assistant de recherche au CiAAF. Ses recherches doctorales portent sur les politiques publiques internationales de sécurité au Sahel.

** Docteur en Science politique, titulaire d'un Master en Sécurité internationale et Défense, Chercheur au CiAAF.

¹ Marc-Antoine Pérouse de Montclos, « Aide internationale et "guerre globale contre le terrorisme" en Afrique. Des défis renouvelés », *Revue internationale des études du développement*, n° 241, 2020/1, pp. 41-63 ; Christopher Griffin, « Operation Barkhane and Boko Haram: French Counterterrorism and Military Cooperation in the Sahel », *Small Wars & Insurgencies*, vol 27, 2016/5, pp. 896-913; Wilfrid T. Ahouansou, *La coopération internationale contre le terrorisme au Sahel*, mémoire de Master en Droit international et Organisations internationales, Faculté de Droit et de Science politique, Université d'Abomey-Calavi, année académique 2012-2013, 155 p. ; Lori-Anne Thérault-Bénoni, Baba Dakono, « Les groupes extrémistes violents attisent-ils les conflits locaux dans le Sahel? », *ISS Today*, 14 octobre 2019, URL : <https://issafrica.org/fr/iss-today/les-groupes-terroristes-attisent-ils-les-conflits-locaux-dans-le-sahel>, consulté le 14 juin 2020; Denis Retaillé, Olivier Walther, « Guerre au Sahara-Sahel : la reconversion des savoirs nomades », *L'Information géographique*, 2011/3, vol. 75, pp. 51-68; Yahia H. Zoubir, « The United States and Maghreb-Sahel Security », *International Affairs*, n° 85, 2009, pp. 977-995.

² On note en fait une certaine poursuite de l'action des forces internationales dans la région. On peut citer par exemple la mort annoncée par les autorités françaises, de l'émir d'AQMI Abdelmalek Droukdel qui serait tué par la force Barkhane lors d'une opération au nord du Mali le 3 juin 2020.

³ La typologie des acteurs terroristes intervenant dans la région devient de moins en moins simple, les reconfigurations et les recompositions dans le champ terroriste sahélien étant très fluides. Voir Mélanie Dubuy, « La spécificité de la menace terroriste au Mali : quelles conséquences internationales ? », *IRENEE / Université de Lorraine*, « Civitas Europa », 2013/2 N° 31, pp 35-57.

critique ne reste pas à l'étape d'une conjoncture critique, les risques qu'elle devienne la structure critique de cette partie du continent étant très élevés. Autant dire d'emblée que l'analyse du terrorisme au Sahel en temps covidien impose que l'on marche sur des « sables mouvants⁴ » dont les oasis de solutions qui les entourent semblent pour l'heure tarir.

En fait, la réflexion sur la situation sahélienne à l'ère covidienne fait écarteler l'analyse entre les bornes des évidences et des probabilités. Les évidences résident dans le fait que la crise du Covid-19 n'a pas mis un frein à la perpétration d'actes terroristes ; au contraire elle a contribué à l'aggravation de la situation sécuritaire dans la région (I). Les probabilités résident dans les conséquences à moyen et long termes de la crise sanitaire sur la situation sécuritaire dans la région (II).

I. Les évidences

Les premiers mois de la propagation du Covid-19 dans les Etats du Sahel révèlent une sorte de coexistence entre la crise sanitaire et la crise sécuritaire. L'arrivée de l'une n'a pas effacé l'autre. Il en ressort donc que l'activité terroriste tient bon malgré la pandémie ; n'en déplaise au Secrétaire général des Nations Unies et au Pape François dont les appels à un cessez-le-feu mondial et immédiat⁵ semblent tomber dans des oreilles de sourds. Après avoir exposé les signaux de ce *statu quo* de l'insécurité dans le Sahel (A), nous remarquerons ensuite que la pandémie du Covid-19 met en place les conditions favorables à une aggravation de l'intensité de la violence (B).

A. Les signaux du *statu quo*

Le *statu quo* s'observe à travers une double permanence : celle de la violence, c'est-à-dire la poursuite des attaques malgré le temps covidien (1) et celle des fondamentaux du terrorisme sahélien, c'est-à-dire des éléments caractéristiques de ce phénomène (2).

I. La permanence de la violence

Le rapport du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies sur la situation – au premier trimestre 2020 – de la crise malienne, remarque une montée de la violence dans le nord et le centre du pays lors des trois premiers mois de l'année 2020. Le nombre de victimes civiles de l'insécurité⁶ a

⁴Méryl Demuyneck, Julie Coleman, « Les sables mouvants du paysage terroriste sahélien », URL : <https://icct.nl/publication/les-sables-mouvants-du-paysage-terroriste-sahelien/>, consulté le 05 mai 2020.

⁵ Organisations des Nations Unies, « Face au Covid-19, ennemi implacable, le chef de l'ONU appelle à un cessez-le-feu », URL : <https://www.un.org/sg/fr/node/246261>, consulté le 19 avril 2020 ; Vatican News, « François appelle à un cessez-le-feu global et immédiat », 29/09/2020, URL : <https://www.vaticannews.va/fr/pape/news/2020-03/francois-appelle-a-un-cessez-le-feu-global-et-immediat.html>, consulté le 19 avril 2020.

⁶ Le rapport parle de « victimes d'attaques de groupes terroristes, de violences intercommunautaires, d'engins explosifs improvisés et de banditisme ».

augmenté, passant de 200 décès pour le dernier trimestre 2019 à 249 décès, 119 blessés et 72 enlevés au 20 mars 2020. Le nombre de déplacés internes a également grimpé, passant de 199 385 en novembre 2019 à 218 000 en mars 2020⁷. Pourtant, cette période équivaut à celle de la montée au plan mondial du Covid-19. Si ces chiffres ne permettent pas de conclure que cette pandémie est sans conséquence sur le terrorisme au Sahel⁸, ils permettent tout au moins d'avancer l'hypothèse que la psychose générale provoquée par ce virus n'a pas atténué l'ardeur des groupes djihadistes dans la région. Car malgré la menace sanitaire, la menace terroriste ne s'est pas calmée. Bien au contraire ! Au Mali comme au Niger et au Burkina-Faso, des attaques terroristes continuent de se perpétrer. Les signaux du *statu quo* peuvent donc s'observer dans cette continuité des attaques. Des combats meurtriers entre groupes djihadistes et forces de défense nigériennes dans le Tillabéry⁹ aux attaques meurtrières de Bourzanga au Burkina Faso¹⁰, en passant par le massacre d'une vingtaine de soldats maliens dans la région de Gao¹¹, l'activité terroriste est toujours en marche¹². Sur le deuxième trimestre de l'année 2020, le Secrétaire général des Nations Unies note d'ailleurs une augmentation des attaques contre la MINUSMA et les forces armées maliennes¹³. Cette permanence de la violence peut se comprendre par le fait que les zones de conflits sont pour l'instant « à l'abri » de la pandémie. Les populations autochtones au sein desquelles vivent les djihadistes ne sont pas pour l'instant ébranlées par la crise. L'épicentre de la pandémie semble se situer dans les capitales et quelques zones urbaines. De ce fait, nous pouvons dire qu'il existe peu d'obstacles réels – si ce n'est psychologiques – à la poursuite des activités des groupes terroristes dans la région. Il en est ainsi d'autant plus que le risque de contamination massive apparaît plus faible dans ces zones pour deux raisons. D'un côté, ce sont pour une bonne partie, de vastes zones désertiques beaucoup moins peuplées que les grandes agglomérations situées au sud de ces Etats. De l'autre côté, les chances sont faibles que des cas importés

⁷ Rapport S/2020/223 du Secrétaire général de l'ONU sur la situation au Mali, téléchargeable sur le site de la Minusma : URL : <https://minusma.unmissions.org/rapports>, consulté le 9 avril 2020.

⁸ En effet, les Etats du Sahel n'ont été touchés par la pandémie que vers la fin du trimestre. Le Burkina, premier Etat touché a annoncé son premier cas le 9 mars 2020. Le Niger a annoncé son premier cas le 19 mars 2020 et le Mali l'a enregistré le 25 mars 2020.

⁹ *France TV Info avec AFP*, « Le Niger pris dans la spirale des attaques jihadistes », 06/04/2020, URL : https://www.francetvinfo.fr/monde/afrique/politique-africaine/le-niger-pris-dans-la-spirale-des-attaques-jihadistes_39022131.html, consulté le 19 avril 2020.

¹⁰ *Le Faso.net*, « Centre-Nord : 2 militaires portés disparus et 4 blessés dans une attaque à Bourzanga », 04/04/2020, URL : <https://www.lefaso.net/spip.php?article95978>, consulté le 19 avril 2020.

¹¹ *RTBF*, « Mali : au moins 20 soldats tués par des djihadistes, selon les élus locaux », 06/04/2020, URL : https://www.rtb.be/info/monde/detail_mali-au-moins-20-soldats-tues-par-des-djihadistes-selon-des-elus-locaux?id=10476569, consulté le 18 avril 2020.

¹² *Radio France Internationale*, « Mali : deux attaques attribuées à des jihadistes dans la régions de Kayes », 13/04/2020, URL : <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20200413-mali-deux-attaques-attribuees-a-des-jihadistes-dans-la-region-de-kayes>, consulté le 19 avril 2020 ; *Le Faso.net*, « Djibo : 6 terroristes neutralisés par les forces de défense et de sécurité », 12/04/2020, URL : <https://www.lefaso.net/spip.php?article96142>, consulté le 18 avril 2020 ; *Le Faso.net*, « Lutte contre le terrorisme : une quinzaine de terroristes neutralisés à Toéni », 01/04/2020, URL : <https://www.lefaso.frspip.php?article95900>, consulté le 18 avril 2020.

¹³ Rapport S/2020/476 du Secrétaire général des Nations unies sur la situation au Mali, présenté le 2 juin 2020.

puissent infecter ces régions, la tendance générale y étant plus au départ qu'à l'arrivée. Ces deux éléments n'excluent néanmoins pas toute possibilité de contamination au Covid-19 dans le nord ou le centre du Mali ni dans la zone des trois frontières entre le Mali, le Niger et le Burkina. Mais ils permettent d'avancer objectivement que ces régions déjà touchées par la crise sécuritaire sont moins exposées à l'expansion de la crise sanitaire.

2. La permanence des fondamentaux

Par fondamentaux, il faut entendre ici les éléments et principes caractéristiques et déterminants du terrorisme au Sahel. L'observation révèle une permanence de la rhétorique idéologique et une permanence de la glocalisation du terrorisme sahélien.

Environ quatre mois après l'irruption du Covid-19 au Sahel, la rhétorique terroriste n'a ni muté ni évolué. Elle est restée constante. Aucune communication officielle des groupes terroristes n'a annoncé un changement dans leur rhétorique. Pas plus que leurs modes opératoires ne le laissent penser. Dans les faits, les cibles de leurs actions renseignent que les Etats occidentaux et leurs alliés du Sahel ainsi que les forces internationales restent leurs principaux ennemis. C'est ainsi que les forces armées des Etats de la région, les intérêts occidentaux en général et français en particulier, la force Barkhane, la Minusma et la force conjointe du G5 Sahel continuent de constituer leurs cibles privilégiées.

Cela renseigne sur la constance de la rhétorique globale du terrorisme sahélien. Depuis l'al-qaidisation de l'ex Groupe salafiste pour la Prédication et le Combat (GSPC) devenu Al-Qaida au Maghreb islamique (AQMI) en janvier 2007, le terrorisme au Sahel s'est inscrit dans la rhétorique globale en prenant l'Occident et particulièrement la France et les Etats-Unis comme des ennemis lointains à combattre. Il s'y est ancré au point de reproduire au plan sahélien les clivages au plan global entre Al-Qaida et l'Etat islamique (EI) encore appelé Daesh. Les deux consortiums terroristes opérant actuellement au Sahel – le Groupe de Soutien à l'Islam et aux Musulmans (GSIM) et l'Etat islamique dans le Grand Sahara (EIGS) – ont ainsi fait allégeance respectivement à Al-Qaida et à Daesh et se mènent une concurrence sur le terrain. Mais le terrorisme sahélien ne s'écarte pas pour autant de ses réalités profondément locales. Les inégalités inhérentes à la société locale sont instrumentalisées pour endogénéiser le phénomène et enrôler les jeunes. Il s'agit donc d'un terrorisme qui allie rhétorique globale et revendications locales, l'une étant instrumentalisée au profit de l'autre selon les intérêts ; et vice-versa. Ce caractère glocal¹⁴ du terrorisme sahélien n'a pas non plus changé depuis que le Covid-19 s'est annoncé dans la région.

¹⁴ Voir Jean-Luc Marret, « Al-Qaeda in Islamic Maghreb: A "Glocal" Organization », *Studies in Conflict and Terrorism*, vol. 31, n°6, 2008, pp. 541-552. Pour approfondir la notion de glocalisation, voir aussi Roland Robertson, « Glocalization ; time-space and homogeneity-heterogeneity », in Mike Featherstone, Scott Lash et Roland Robertson (dir.), *Global, modernities*, London, Sage, 1995, pp. 25-44.

B. Les conditions de l'aggravation

Si la crise sanitaire mondiale actuelle n'a pas à court terme une conséquence directe sur l'activité terroriste au Sahel, elle produit par contre des effets indirects qui peuvent conduire à une aggravation substantielle de la violence. Les conditions de l'aggravation de la violence peuvent se retrouver dans un double mouvement de fragilisation provoqué par le Covid-19 : le renforcement des fragilités (1) et la fragilisation des renforts (2).

I. Le renforcement des fragilités

L'Etat au Sahel a presque toujours montré des signes de fragilité. Il aura été associé à presque toutes les conceptualisations peu valorisantes de l'Etat : quasi Etat (*quasi state*), Etat voyou (*rogue state*), Etat failli (*failed state*), Etat effondré (*collapsed state*), Etat défaillant (*failing state*), Etat faible (*weak state*), Etat déliquescant, Etat fragile, Etat en situation de fragilité, criminalisation de l'Etat, zones non gouvernées (*ungoverned areas*), Etat vulnérable, Etat précaire, Etat anocratique, Etat fragmenté, Etat dysfonctionnel, Etat en crise¹⁵. S'il existe quelques nuances entre ces différents concepts¹⁶, tous éclosent et se développent sur le même terreau : la fragilité, la défaillance voire l'incapacité et l'irresponsabilité de l'Etat.

Les caractéristiques de l'Etat « failli ou fragile » évoquées par Kamal Bayramzadeh pour traiter les cas irakien, syrien et afghan¹⁷ illustrent bien les fragilités des Etats sahéliens. Il s'agit d'Etats dont le monopole de la violence légitime est remis en cause par l'existence de groupes armés non étatiques. Leur incapacité à sécuriser leurs frontières favorise le développement de trafics divers : drogue, armes, migrants, enfants... Ils se caractérisent également par la dégradation des services publics – si ce n'est leur incapacité à les fournir sur une partie du territoire – et une corruption endémique qui provoque une désaffection populaire envers l'élite politique. Ce sont là des fragilités qui se constituent généralement en terreau fertile au développement des groupes terroristes. Et l'histoire récente ou en cours du Sahel le démontre assez bien¹⁸. Profitant des fragilités des Etats de la région, le terrorisme d'origine algérienne s'y est exporté, y a

¹⁵ Pour un résumé des débats, voir Mamoudou Gazibo et Céline Thiriot (dir.), *Le politique en Afrique. État des débats et pistes de recherche*, Paris, Karthala, 2009 ; Olivier Nay, « La théorie des "États fragiles" : un nouveau développementisme politique ? », *Gouvernement et action publique*, I (1), 2013. Pour approfondir les concepts spécifiques, voir aussi : Jean-François Bayart, « Le crime transnational et la formation de l'État », *Politique africaine*, 2004/1, n° 93, pp. 93-104 ; François Gaulme, « "États faillis", "États fragiles" : concepts jumelés d'une nouvelle réflexion mondiale », *Politique étrangère*, 2011/1 Printemps, pp. 17 à 29 ; William Zartman, *Collapsed States. The Disintegration and Restoration of Legitimate Authority*, Boulder (CO), Lynne Rienner Publishers, 1995 ; Olivier Provini, « Discuter la catégorie d'"État fragile" par l'analyse des politiques publiques : le cas des réformes de l'enseignement supérieur au Burundi », *Critique internationale*, 2017/4, n° 77, pp. 103 à 120 ; Robert Jackson, *Quasi States : Sovereignty, International Relations and the Third World*, New York, Cambridge University Press, 1990.

¹⁶ Certains concepts sont conçus pour atténuer les susceptibilités provoquées par d'autres.

¹⁷ Kamal Bayramzadeh, « Les Etats faillis et le terrorisme transnational », *Revue de la Faculté de droit de l'Université de Liège*, 2015/1, pp. 99-121.

¹⁸ Voir à cet effet Alain Antil et Sylvain Touati, « Mali et Mauritanie : pays sahéliens fragiles et États résilients », Institut français des relations internationales, *Politique étrangère*, 2011/1 Printemps, pp. 59-69 ; Alain Antil, « Sahel, soubassement d'un désastre », *Politique étrangère*, N°3, 2009, pp. 88-98 ; Nicolas Hubert, « Burkina Faso : un terreau pour la propagation du conflit malien ? », *Un rapport du projet Stabiliser le Mali, Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques*,

prospéré, s'y est endogénéisé. Incapables de se défendre seuls, la « longue maladie de dégénérescence »¹⁹ desdits Etats les avait déjà placés sous l'assistance respiratoire des forces et fonds étrangers avant que le Covid-19 ne vienne ajouter une couche de complication. Pour leur asséner le coup de grâce ? Peut-être pas. Mais l'existence d'une comorbidité aussi grave que le terrorisme peut, à défaut de les tuer, les plonger dans un coma profond.

Car, le Covid-19 a pour effet de renforcer les fragilités déjà existantes et d'en créer de nouvelles. Déjà comptés parmi les pays les plus pauvres de la planète, les Etats de la région sahélienne ont dû prendre des mesures relativement drastiques pour freiner la propagation de la pandémie du Covid-19 : fermeture des frontières, des bars, des boîtes de nuits, couvre-feu²⁰... Ces mesures ont eu pour conséquences de fragiliser davantage l'économie de ces pays, tout en mettant un frein aux échanges commerciaux dans l'espace communautaire. Plusieurs acteurs du commerce local, de l'informel voient ainsi leur pouvoir d'achat décroître du jour au lendemain²¹.

Cette tendance a été confirmée par le dernier rapport du Secrétaire général de l'ONU qui qualifie les effets de la pandémie de « déstabilisateurs » pour la situation sécuritaire dans la région sahélienne. Couvrant le deuxième trimestre de l'année 2020, ce rapport indique que la pandémie « est venue compliquer une situation déjà difficile au Mali et dans la région du Sahel. Elle a ralenti l'activité économique, aggravé la crise humanitaire et l'insécurité et eu des répercussions politiques²² ». Un mois plus tôt, le même Secrétaire général déclarait déjà dans son rapport sur la Force conjointe du Groupe des cinq pays du Sahel que « la situation catastrophique dans la région du Sahel est encore aggravée par la propagation [du] Covid-19 en Afrique, que des groupes terroristes exploitent dans leur propagande comme dans leur action, ce qui pourrait être lourd de conséquences pour la région²³ ». Si l'on s'en tient auxdites déclarations, l'aggravation n'est plus une probabilité ; elle est déjà une réalité.

En clair, le terrorisme profitait déjà des faiblesses déjà là. Le Covid-19 en génère de nouvelles ou renforce celles existantes. Cet empilement de fragilités est de nature à rompre les fondements qui faisaient survivre les Etats de la région. Surtout que les forces de la lutte antiterroriste commencent par y montrer des signes de fébrilité provoqués par le Covid-19.

Juillet 2019, URL : https://dandurand.uqam.ca/wp-content/uploads/2019/07/2019_07_N-Hubert_Burkina-Faso.pdf, consulté le 14 mai 2020.

¹⁹ William Zartman, *op. cit.*

²⁰ IRC, « Lutte contre le Covid-19 au Mali, au Niger et au Burkina », 21/04/2020, URL : <https://www.ircwash.org/news/lutte-contre-le-covid-19-au-mali-au-niger-et-au-burkina>, consulté le 13 juin 2020.

²¹ *Ibid.*

²² Rapport S/2020/476 du Secrétaire général des Nations Unies, *op. cit.*

²³ Rapport S/2020/373 du Secrétaire général des Nations Unies sur la Force conjointe du Groupe des cinq pays du Sahel, présenté le 8 mai 2020.

2. La fragilisation des renforts

Le Covid-19 a provoqué quelques fragilités dans le dispositif de lutte antiterroriste au Sahel. La première, c'est sa monopolisation de l'attention internationale au détriment du terrorisme international. La France, les Etats-Unis, l'Union européenne... sont tous durement frappés par le Covid-19. Leurs dirigeants sont donc plus préoccupés par la gestion de cette pandémie et de la crise économique et financière qui en découle. De l'efficacité de leurs actions, dépendent la renaissance de leurs Etats et leur propre survie politique. De ce fait, la lutte antiterroriste descend d'un cran dans leurs priorités. Etant eux-mêmes touchés par la pandémie, les Etats de la région sont également préoccupés désormais par celle-ci ; au moins autant qu'ils sont préoccupés par la crise sécuritaire. Ce détournement de l'attention internationale par la crise sanitaire peut provoquer une situation d'inattention générale, propice au regain des activités terroristes.

La fragilisation du dispositif sécuritaire international constitue également un facteur d'aggravation de la crise terroriste. Trois éléments peuvent être évoqués ici. D'abord, « au 27 mai, 73 membres du personnel de la MINUSMA et 6 membres de l'équipe de pays des Nations Unies avaient été testés positifs »²⁴ au Covid-19. Cela a entraîné des mesures de mise en quarantaine, de télétravail et de retour au pays pour certains travailleurs de la mission, même si son patron rassure de la continuité de son action²⁵.

Ensuite, les activités des forces internationales pourraient être drastiquement réduites au fur et à mesure que la crise sanitaire évoluera. Car, l'objectif sera d'éviter au maximum les déplacements et contacts susceptibles de favoriser la contamination des troupes. Les contaminations à grande échelle des soldats à bord des porte-avions français Charles de Gaulles²⁶ et américain Theodore Roosevelt²⁷ ne manqueront pas d'en rajouter à la psychose au sein des troupes. La force française Barkhane ayant déjà enregistré des cas de Covid-19²⁸, il y a donc fort à craindre un ralentissement de son action. Même si des actions sont à mettre à l'actif de la MINUSMA, de la Force Barkhane et de la Force conjointe du G5 Sahel, il est quand même noté un effet ralentisseur du Covid-19 sur leurs activités²⁹.

Enfin, la fragilisation du dispositif passe également par le non-respect des engagements pris au sommet de Pau le 13 janvier 2020. L'engagement de la France de renforcer la force Barkhane par l'envoi de 220

²⁴ Rapport S/2020/476 du Secrétaire général des Nations Unies, *op. cit.*

²⁵ *Franch.china.org.cn*, « La Minusma continue de travailler malgré le coronavirus selon son chef », 08/04/2020, URL : https://french.china.org.cn/foreign/txt/2020/04/08/content_75905014.html, consulté le 18 avril 2020.

²⁶ *Huffington Post*, « Coronavirus : l'armée admet des mesures insuffisantes sur le Charles de Gaulles », 18/04/2020, URL : https://huffingtonpost.fr/entry/coronavirus-larmee-admet-des-mesures-insuffisantes-sur-le-charles-de-gaulle_fr_5e9b6148c5b6ea335d5c7def, consulté le 17 avril 2020.

²⁷ *Le Temps avec AFP*, « L'affaire du porte-avions contaminé par le Covid-19 coûte sa place au chef de l'US Navy », 08/04/2020, URL : <https://www.letemps.ch/monde/laffaire-porteavions-contamine-Covid-19-coute-place-chef-lus-navy>, consulté le 19 avril 2020.

²⁸ Laurent Lagneau, « Quatre cas de Covid-19 ont été détectés parmi les militaires de la force Barkhane », 02/04/2020, URL : <https://www.opex.360.com/2020/04/02/quatre-cas-de-covid-19-ont-ete-detecetes-parmi-les-militaires-de-la-force-barkhane>, consulté le 20 avril 2020.

²⁹ Voir les rapports suscités du Secrétaire général des Nations Unies.

soldats supplémentaires est remis en cause par l'implication des soldats français dans la riposte contre le Coronavirus en France. Le président français parle d'« aléa [qui] ralentit un peu les choses »³⁰. Cela vient s'ajouter au renoncement du Tchad à envoyer un bataillon supplémentaire dans le fuseau Centre de la force conjointe du G5 Sahel (FC-G5S)³¹. Il importe de préciser que cette décision n'est pas due au Covid-19 mais au deuxième aléa évoqué par le président français à savoir les pertes enregistrées par l'armée tchadienne dans le sud du Tchad attaqué par les terroristes de Boko Haram³². A cela, il faut ajouter le retard observé dans le déploiement des Forces Takuba³³ dont le rôle était de conseiller, assister et accompagner « les Forces armées maliennes, en coordination avec les partenaires du G5 Sahel et d'autres acteurs internationaux sur le terrain »³⁴.

Cette double fragilisation de l'attention internationale et du dispositif sécuritaire international offre et offrira davantage si la situation perdure, des marges de manœuvre aux groupes djihadistes pour opérer. Mais, il est aussi probable que le terrorisme sahélien ait à faire face à des incertitudes, le temps de la crise du Covid-19 étant un temps indéterminé par excellence.

II. Les probabilités

Et si la recrudescence des actes terroristes était un moyen pour les entreprises terroristes d'occulter les difficultés internes imposées par le Covid-19 ? Et si le terrorisme sahélien n'était pas si solide à l'ère covidienne ? Rien ne permet de l'affirmer. Mais une projection sur son devenir à moyen terme permettrait peut-être de repérer des signes probables de sa fébrilité (A) et de sa réadaptation au contexte covidien et post-covidien (B).

A. Un terrorisme terrorisé ?

La plupart des analyses sur la crise du Covid-19 et le terrorisme tendent à souligner celle-là comme étant une opportunité pour celui-ci. La perpétuation des actes terroristes pendant la crise covidienne tend à l'attester. Seulement, quelques signes indiquent que le terrorisme est parfois aussi fragile que ses cibles. Ces signes vont de la fragilité économique (1) à la fébrilité psychologique (2).

³⁰ *Radio France Internationale*, « Emmanuel Macron sur RFI « Nous devons la solidarité à l'Afrique » face au coronavirus », 15/04/2020, URL : <https://www.rfi.fr/fr/podcast/20200415/emmanuel-macron-rfi-afrique-raoult-coronavirus-covid-dette>, consulté le 15 avril 2020.

³¹ Le fuseau Centre de la force conjointe du G5 Sahel correspond à la zone des trois frontières du Liptaco-Gourma entre le Mali, le Burkina et le Niger.

³² *Le Monde*, « Tchad : face aux djihadistes, les coups de colère, de com' et de bluff du président Idriss Déby », 16/04/2020, URL : https://www.lemonde.fr/afrique/article/2020/04/16/tchad-face-aux-djihadistes-les-coups-de-colere-de-com-et-de-bluff-du-president-idriss-deby_6036841_3212.html, consulté le 20 avril 2020.

³³ Une force européenne de 3000 hommes devant s'inscrire dans le commandement de la force Barkhane.

³⁴ Rapport S/2020/373 du Secrétaire général des Nations Unies, *op. cit.*

I. La fébrilité financière

Le terrorisme est tributaire de l'économie des sociétés qu'il frappe³⁵. Surtout, il prospère à l'ombre des « économies trafiquantes³⁶ » et des « économies criminelles³⁷ » dont les capacités sont parfois supérieures à celles des PIB de plusieurs Etats réunis³⁸. Par exemple, l'Etat Islamique disposerait d'un patrimoine évalué à 2260 milliards de dollars US et d'un budget annuel en 2015 estimé à 2,8 milliards de dollars US, devenant ainsi l'organisation terroriste la plus riche de l'histoire³⁹. De plus en plus, le trafic des ressources naturelles devient la première source de financement des activités criminelles et terroristes⁴⁰.

La situation au Sahel comme un peu partout en Afrique n'est pas différente. Le financement du terrorisme sur le continent s'opère en effet au moyen de ressources d'origines assez variées⁴¹. Un essai de typologie du Groupe Intergouvernemental d'Action Contre le Blanchiment d'Argent en Afrique de l'Ouest (GIABA) révèle que le terrorisme sahélien est financé par le commerce et d'autres activités lucratives ; par le biais des organisations non gouvernementales, des organisations caritatives et des prélèvements ; par la contrebande d'armes, de biens et de devises ; par les passeurs de fonds et par le trafic de drogue⁴². On ne le sait que trop : comme les économies des Etats sahéliens – à l'image de toutes celles de l'Afrique subsaharienne – sont essentiellement informelles, il est évident que l'entreprise terroriste au Sahel vit de l'informel.

Or, les conséquences du Covid-19 sur les économies africaines, y compris sahéliennes, sont considérables⁴³. La Banque Mondiale note que « La pandémie de Covid-19 entraîne l'Afrique subsaharienne vers sa première récession depuis 25 ans⁴⁴ ». Les pertes de production liées à la pandémie varieraient entre 37 et 79 milliards de dollars en 2020. La croissance de l'Afrique subsaharienne pourrait connaître un recul entre -2,1 à -5,1 % en 2020, contre 2,4 % en 2019⁴⁵. Le secteur informel, pourvoyeur de taxes, de toutes sortes

³⁵ Pour le cas le plus éclairant de l'Etat islamique, voir *L'Actualité*, « Comment l'Etat islamique empoche 3 milliards par an », URL : <https://lactualite.com/actualites/comment-letat-islamique-empoche-3-milliards-par-an/>, consulté le 1^{er} juin 2020.

³⁶ Roger Botte, « Économies trafiquantes et mondialisation. La voie africaine vers le « développement ? », *Politique Africaine*, 2002/4, n° 88, pp. 131 à 150.

³⁷ OCDE, *Flux financiers illicites : L'économie du commerce illicite en Afrique de l'Ouest*, Éditions OCDE, Paris, 2018, (156 p.), p. 38.

³⁸ Voir Global Financial Integrity, *Trade-Related Illicit Financial Flows in 135 Developing Countries : 2008-2017*, March 2020, 78 p. Pour un regard spécifique sur l'Afrique, cf. Interpol, *Évaluation stratégique de la criminalité organisée en Afrique*, Rapport d'analyse, octobre 2018, 53 p.

³⁹ *L'Actualité*, « Comment l'Etat islamique empoche 3 milliards par an », art. cité.

⁴⁰ Interpol, *Évaluation stratégique de la criminalité organisée en Afrique*, op. cit.

⁴¹ OCDE, *Flux financiers illicites : L'économie du commerce illicite en Afrique de l'Ouest*, op. cit. ; Interpol, *Évaluation stratégique de la criminalité organisée en Afrique*, op. cit.

⁴² Sur cette typologie, voir GIABA, *Financement du terrorisme en Afrique de l'Ouest*, octobre 2013 (52 p.), pp.18 et ss.

⁴³ Banque Mondiale, *Évaluation de l'impact économique du Covid-19 et des réponses politiques en Afrique subsaharienne*, Africa Pulse, vol. 21, avril 2020, 136 p.

⁴⁴ Banque Mondiale, Communiqué de presse n° 2020/099/AFR, URL : <https://www.banquemondiale.org/fr/news/press-release/2020/04/09/covid-19-coronavirus-drives-sub-saharan-africa-toward-first-recession-in-25-years>, consulté le 05 juin 2020.

⁴⁵ Banque Mondiale, *Évaluation de l'impact économique du Covid-19 et des réponses politiques en Afrique subsaharienne*,

de ressources aux terroristes, est lui aussi lourdement frappé par la crise covidienne⁴⁶.

Le terrorisme sahélien n'est donc pas épargné des conséquences économiques et financières de la crise du Covid-19 sur la région. Les échanges mondiaux, notamment informels ont subi d'importantes restrictions, les ressources financières des entreprises terroristes se sont amenuisées. Le circuit du blanchiment des capitaux étant enrhumé en raison du manque de fluidité de la circulation mondiale, les entreprises terroristes pourraient connaître une récession économique non moins sévère que celle des Etats. Au Sahel, si la paupérisation des couches vulnérables s'aggrave en raison du Covid-19, la criminalité qui alimente l'entreprise terroriste peut être privée de ressources. Les sources de racket et de prélèvement de taxes dans les zones sous contrôle des groupes terroristes pourraient tarir compte tenu du ralentissement de l'activité économique. Par conséquent, ces difficultés économiques pourraient ralentir l'enthousiasme de certains citoyens à s'engager dans l'aventure terroriste. La sérénité psychique des acteurs terroristes eux-mêmes pourrait en être affectée.

2. La fébrilité psychologique

Et si le terrorisme était lui-même terrorisé ? Du moins pour un temps. Le temps où chacun, au Sahel ou ailleurs, – ignorant de presque tout sur le Covid-19 et pris dans la tourmente des morts en série en Occident – craint pour sa vie. La force de la terreur covidienne réside dans le fait que le terroriste, le citoyen ordinaire et les Etats sont tous en terrain inconnu : aucun de ces acteurs n'a aucune maîtrise approfondie du degré de nocivité du virus. Au début de la crise notamment, et même dans la perspective d'une deuxième vague, les acteurs terroristes ne sont pas épargnés de la psychose d'un éventuel naufrage collectif.

En effet, le naufrage collectif par un acteur invisible extérieur concurrent au terroriste ne fait pas l'affaire de ce dernier. Le terroriste ne recherche pas n'importe quelle mort. C'est la mort déclenchée, orchestrée, mise en scène par lui ; une mort publique, théâtralisée, publicisée et revendiquée, qui est utile pour lui. La mort en catimini et qui de surcroît lui est infligée par autrui ne lui est pas bénéfique et donc ne l'intéresse pas. Or, dans le face-à-face avec le Covid-19, le terroriste, comme tous les êtres humains, n'a ni l'initiative ni les faveurs de la lutte, ni les retombées spectaculaires de celle-ci. Le terrorisme au Sahel à lui tout seul ne sème plus la terreur. Sa terreur commence à devenir ordinaire. Tout au plus, partage-t-il son pouvoir de terreur avec un concurrent – le Covid-19 – qui mobilise plus l'attention. La puissance de sidération et d'occupation de l'espace et des esprits du Covid-19 fut un moment irrésistible, devenant une menace sérieuse pour l'entreprise terroriste. Ceci peut expliquer le fait que les terroristes multiplient au Sahel leurs actes en pleine période covidienne pour accroître l'attention sur eux et ainsi continuer par exister. La

Africa Pulse, pp. 55-56.

⁴⁶ FAO, *Impact de la covid-19 sur les travailleurs du secteur informel*, avril 2020, 8 p.

multiplication des actes terroristes pendant la crise du Covid-19 semble répondre donc à une stratégie de rattrapage et de remise à niveau vis-à-vis d'un concurrent qui prend son envol.

La différence entre le monde terroriste et le monde ordinaire, c'est que le premier ne communique presque jamais ses peurs ni ses angoisses. Il est donc extrêmement difficile de savoir aujourd'hui quel est l'état psychique des terroristes face à la terreur du Covid-19. Cependant, l'invite de l'Etat islamique, d'une part, à ses adeptes à observer les règles d'hygiène et à limiter leurs déplacements en Europe et, d'autre part, à ses adeptes vivant en Europe et contaminés par le Covid-19 à ne pas revenir à la maison, c'est-à-dire sur les « terres » de l'Etat islamique⁴⁷, est le signe d'une certaine fébrilité voire d'une certaine peur du Covid-19. Il n'est pas certain que le terroriste sahélien ait la même relation psychique au Covid-19 que son homologue d'Irak ou de la Syrie. Donc, il n'est pas sûr que le terroriste sahélien suive les consignes de l'Etat islamique de la même façon que ses homologues en Occident. Au moins deux raisons expliquent cela : le nombre relativement faible de cas de contaminations et de morts en Afrique en général et, par conséquent, les attitudes peu inquiètes des populations face à la pandémie.

Au surplus, le fait que la crise du Covid-19 proviendrait de l'Orient – la Chine – et non de l'Occident brise le discours habituel des groupes terroristes selon lequel tout le mal du monde provient de l'Occident. Cette mondialisation du mal covidien à partir de l'Orient fragilise la rhétorique et la posture des terroristes. Elle les oblige à une véritable réinvention de leur discours et de leur attitude. Les groupes terroristes au Sahel seraient-ils prêts du coup à insérer la Chine dans leur « axe du mal » ? Sont-ils à même d'assumer les conséquences liées à une telle stigmatisation face aux perceptions citoyennes africaines relativement favorables à la Chine ? Encore faut-il qu'un tel discours de vérité historique en vue du renversement de ces perspectives fondatrices du terrorisme soit élaboré et circule.

Ces limites, liées à la nature encore immaîtrisée du Covid-19, semblent ne pas ébranler tant que cela l'entreprise terroriste sahélienne. Elle donne l'apparence de s'être vite réadaptée aux enjeux et défis de la crise covidienne.

B. Un terrorisme en adaptation

Depuis ses origines algériennes, le terrorisme au Sahel a connu des hauts et des bas. Sa force, c'est qu'elle a toujours su se relever en s'adaptant aux évolutions sociopolitiques et économiques de son environnement. La capacité d'adaptation ou de renaissance semble d'ailleurs être une caractéristique des groupes terroristes. Ils sont comme des « phénix qui renaissent de leur cendre »⁴⁸. Il y a donc de fortes chances qu'ils survivent en s'adaptant à leur nouveau contexte aussi bien du point de vue financier (I) que de la conduite de leurs

⁴⁷ Robert Gearty, « ISIS advises terrorists on coronavirus to avoid Europe for jihad », URL: <https://www.foxnews.com/world/isis-tells-its-terrorists-not-to-travel-to-europe>, consulté le 16 mai 2020.

⁴⁸ Yves Paul Mandjem, « Les groupes jihadistes et les relations internationales : contribution à une sociologie d'un acteur controversé. Le cas de Boko Haram dans le Bassin du Lac Tchad », *Cahier Thucydide* n° 27, Avril 2020, p. 6.

opérations (2).

I. Une adaptation financière

Au regard des conséquences du Covid-19 sur l'économie criminelle dans la région, la survie de l'entreprise terroriste dépendra essentiellement de la capacité de ses entrepreneurs à se réinventer et à trouver des sources alternatives de financement. L'adaptation financière qui en découlera pourrait prendre trois formes.

Premièrement, nous pouvons observer une reconversion dans l'enlèvement de personnalités publiques des Etats sahéliens. Si jusque-là, les cibles privilégiées des prises d'otages étaient les ressortissants des Etats occidentaux, le Covid-19 pourrait provoquer un renversement de la tendance. Les otages africains qui n'étaient jusqu'alors d'aucune utilité financière pourraient subitement prendre de la valeur marchande. Ils le seront davantage s'ils sont des personnalités politiques ou publiques. L'enlèvement du chef de file de l'opposition malienne Soumaila Cissé⁴⁹ – puis du maire de Koumaïra, Oumar Kalossi qui tentait de négocier sa libération – en pleine campagne électorale dans la région de Tombouctou pourrait être observée comme un premier signe de cette adaptation financière d'un terrorisme sahélien qui subit déjà le contrecoup du tarissement de sa première source de revenu. Il s'agit donc d'une tendance plus ou moins nouvelle à observer sur la longue durée, à mesure que l'étau financier provoqué par le Covid-19 se resserrera sur le terrorisme au Sahel.

Deuxièmement, on peut noter une montée en puissance de la criminalité organisée. Déjà préoccupante, elle pourrait devenir hors de portée, complexifiant davantage le paysage sécuritaire de la région. Le vol et l'enlèvement de bétail, les cambriolages et tous actes de banditisme pourraient constituer dorénavant des sources vitales de financement du terrorisme. Les populations déjà assujetties au paiement de diverses taxes aux divers groupes armés terroristes et d'autodéfense, pourraient être davantage harcelées financièrement. L'absence de l'Etat et de patrouilles des forces internationales en rajouterait à l'incertitude sécuritaire dans la région, profitant ainsi aux groupes terroristes.

Troisièmement, on peut objectivement se poser des questions sur l'après-crise sanitaire et la gestion de la crise économique et financière. Plusieurs acteurs locaux craignent déjà une certaine manipulation de la crise terroriste par des acteurs étrangers ayant besoin de s'appuyer sur les ressources naturelles africaines pour se relancer. Accusant la France d'entretenir et de profiter du climat de crise au Sahel, la mouvance « anti-française » dans la région affiche clairement une peur des lendemains du Covid-19. Si cette crainte en arrivait à se justifier, le terrorisme au Sahel ne ferait que s'en réjouir. Ce sera un contexte favorable dont

⁴⁹ *Radio France Internationale*, « Enlèvement de l'opposant Soumaila Cissé au Mali : un négociateur kidnappé », 11/04/2020, URL : <https://www.rfi.fr/afrique/20200411/mali-enlevement-soumaila-cisse-negociateur-kidnappe--oumar-kalossi>, consulté le 19 avril 2020.

il n'hésitera pas à profiter pour se relever.

2. Une adaptation opérationnelle

Sur le plan opérationnel, l'adaptation des groupes terroristes peut se faire sur deux plans. D'une part, elle peut conduire à l'adoption de modes opératoires moins coûteux humainement et financièrement. Cette option sera la conséquence du tarissement des sources de revenus. Elle peut être également la conséquence de mesures de prévention prises par les groupes armés pour éviter la contamination au Covid-19. Dans les faits, cette adaptation opérationnelle peut passer par un abandon momentané des attaques en groupe. Plutôt que d'engager des combats avec les forces de défense et de sécurité ou avec les forces internationales, les groupes terroristes pourront à l'avenir privilégier les attaques de type guérillas, c'est-à-dire « des actions armées ponctuelles, violentes, spectaculaires et médiatiques, s'inspirant de la guerre menée par les fondamentalistes islamistes en Iraq »⁵⁰. Ce sont des attaques soudaines ou des embuscades « contre les militaires suivies de retraites rapides »⁵¹. AQMI et ses ancêtres GIA⁵² et GSPC ont déjà eu recours à ces méthodes contre l'armée algérienne⁵³. En outre, l'usage des engins explosifs improvisés télécommandables à distance et des attentats-suicides peut également devenir plus fréquent. Là aussi, il ne s'agirait pas d'une nouveauté mais d'un mode opératoire déjà en usage dans le Sahel depuis l'attentat du 13 février 2013 à Gao au Mali⁵⁴ et les attentats d'Arlit et d'Agadez du 23 mai 2013 au Niger⁵⁵. Sans risque majeur, peu coûteux et surtout très efficaces, les engins explosifs improvisés peuvent prendre plus d'ampleur face aux conséquences du Covid-19. Le recours à des kamikazes permet quant à lui de limiter le nombre de victimes dans leur camp ; lesquelles victimes sont transformées en armes de guerre et élevées au rang de martyrs. Les premiers signaux de cette adaptation opérationnelle s'observent déjà : « L'attaque à l'engin explosif improvisé la plus grave dirigée contre la MINUSMA a eu lieu le 10 mai à Aguelhok (région de Kidal). Trois Casques bleus ont été tués et quatre autres grièvement blessés [...] Le nombre de victimes civiles d'explosions a augmenté : 15 civils sont morts et 14 autres ont été blessés sur l'ensemble du territoire dans

⁵⁰ Michel Masson, « Les groupes islamistes se réclamant d'Al-Qaïda au Maghreb et au nord de l'Afrique », *Confluences Méditerranée*, 2011/I, n° 76, pp. 155 à 168.

⁵¹ Adib Benchérif, *Al-Qaïda au Maghreb islamique : Une organisation changeante entre survivance et pragmatisme*, Essai de maîtrise en Etudes internationales à l'Institut Québécois des Hautes Études Internationales à l'Université Laval, Septembre 2012, p. 19.

⁵² Groupe islamique armé.

⁵³ Adib Benchérif, *op. cit.*

⁵⁴ *Le Monde avec AFP*, « Mali : premier attentat suicide à Gao, affrontements entre soldats maliens à Bamako », 08/02/2013, URL : https://www.lemonde.fr/afrique/article/2013/02/08/mali-les-forces-francaises-prennent-le-contrôle-de-tessalit_1829264_3212.html, consulté le 3 avril 2020.

⁵⁵ Ces attentats étaient organisés en représailles à la mort de l'émir local d'AQMI Abou Zeid tué par les forces françaises lors de l'opération Serval. Voir Benjamin Roger, « Niger : au moins 23 morts dans les attentats d'Arlit et d'Agadez », *Jeune Afrique*, 23/05/2013, URL : <https://www.jeuneafrique.com/170667/politique/niger-au-moins-23-morts-dans-les-attentats-d-arlit-et-d-agadez/>, consulté le 13 avril 2020 ; *L'Obs avec AFP*, « Niger. Double attentat : 24 morts, un terroriste retranché », 23/05/2013, URL : <https://www.google.com/amp/s/www.nouvelobs.com/monde/20130523.OBS0368/niger-double-attentat-24-morts-un-terroriste-retranche-amp>, consulté le 12 avril 2020.

six explosions. Durant la période considérée dans le précédent rapport, neuf explosions avaient fait 10 morts et huit blessés parmi les civils⁵⁶».

D'autre part, l'adaptation opérationnelle peut prendre la forme d'une expansion vers d'autres terrains d'attaques. Ceci est d'autant plus plausible que l'arrivée et l'implantation du terrorisme au Sahel étaient déjà elles-mêmes la conséquence des difficultés rencontrées par le GSPC puis AQMI en Algérie⁵⁷. L'expansion de la menace du nord Mali vers le centre Mali, le Niger et le Burkina-Faso était également la conséquence des difficultés causées aux groupes djihadistes par l'opération Serval. Une troisième forme d'expansion pourrait être provoquée par les conséquences du Covid-19. Du Sahel, les groupes djihadistes pourraient ainsi à l'avenir descendre vers les Etats côtiers.

La Côte d'Ivoire, le Ghana, le Togo et le Bénin déjà sous la menace terroriste⁵⁸ deviendront davantage vulnérables en ce sens qu'ils représenteront désormais des zones stratégiques pour trois activités possibles : les actes criminels ordinaires, les enlèvements d'Occidentaux mais aussi des attentats. Par le vol et les enlèvements d'Occidentaux, les groupes djihadistes viendront en fait chercher des sources de revenus qu'ils ne trouvent plus facilement dans le Sahel. Il s'agit là d'une stratégie à cheval entre le renouvellement des sources de revenus et l'adaptation opérationnelle. Par d'éventuels attentats, ils pourront viser deux objectifs : d'une part, piller les casernes des forces de défense et de sécurité des Etats côtiers pour renouveler leurs stocks d'armes ; d'autre part, l'écho médiatique provoqué par une stratégie d'expansion peut leur permettre de reconquérir leur vedette à eux arrachée par la crise sanitaire. Cela pourrait prendre la forme d'attaques sporadiques, mais suffisamment violentes pour produire la publicité médiatique escomptée. Ils ont d'ailleurs déjà donné la preuve de leur capacité à intervenir hors de leurs zones de prédilection par l'attaque de la Côte d'Ivoire à Grand Bassam en 2016⁵⁹ et l'enlèvement de touristes français dans le parc animalier de la Pendjari au Bénin en 2019⁶⁰. La récente attaque – au petit matin du 11 juin 2020 – d'un poste mixte Armées-Gendarmerie à Kafolo au nord-est de la Côte d'Ivoire sonne comme un acte annonciateur de cette stratégie d'adaptation opérationnelle⁶¹.

⁵⁶ Rapport S/2020/476 du Secrétaire général des Nations Unies, *op. cit.*

⁵⁷ Adib Benchérif, *op. cit.* ; Djallil Lounnas, « La stratégie algérienne face à AQMI », *Institut français des relations internationales*, « Politique étrangère », 2013/3 Automne, pp. 147 à 157 ; Djallil Lounnas, « Les mutations des mouvements djihadistes en Afrique du nord et au Sahel : d'AQMI à l'Etat islamique », *Fondation pour la recherche stratégique*, Note 18/2016, 25 octobre 2016 ; Lakhdar Benchiba, « Les mutations du terrorisme algérien », in *Politique étrangère*, 2009/3 été, pp. 345 à 352.

⁵⁸ Diawo Barry, Baudelaire Mieu, Benjamin Roger, Nadoun Coulibaly, Fiacre Vidjningninoun, Olivier Marbot, Vincent Duhem, « Menace jihadiste : Bénin, Togo et Ghana à l'heure de la mobilisation générale », *Jeune Afrique*, 20/05/2019, URL : <https://www.jeuneafrique.com/mag/776657/politique/menace-jihadiste-benin-togo-ghana-a-lheure-de-la-mobilisation-generale/>, consulté le 12 avril 2020.

⁵⁹ *TV5 Monde avec AFP*, « Côte d'Ivoire : Attentat à Grand Bassam », 13/03/2017, URL : <https://information.tv5monde.com/cote-d-ivoire-attentat-grand-bassam>, consulté le 11 avril 2020.

⁶⁰ *L'Obs*, « Touristes français disparus au Bénin : la thèse d'un enlèvement se précise », 06/05/2019, URL : <https://www.nouvelobs.com/monde/2019/05/06.OBSI2530/touristes-francais-disparus-au-benin-la-these-d-un-enlevement-se-precise.amp>, consulté le 10 avril 2020.

⁶¹ Cette attaque a fait officiellement une dizaine de morts, six blessés et un assaillant neutralisé. Voir le Communiqué du Chef

Mais plus que des attaques sporadiques, il ne faut pas exclure la possibilité d'un glissement plus permanent et plus durable vers le sud. Car, si la crise sanitaire perdure et que ses conséquences affectent davantage les groupes terroristes, il y a des raisons de penser, de dire, d'alerter et de prévenir que le prochain hub du terrorisme sahélien sera le parc W, frontalier entre le Bénin, le Burkina Faso et le Niger et son prolongement du parc de la Pendjari. Cette hypothèse reste valable même en dehors du temps covidien. Elle peut être le revers de la lutte antiterroriste. Chassés par les forces internationales ou contraints par le Covid-19 de partir de la zone des trois frontières du Liptako-Gourma, les terroristes peuvent se retrancher dans une autre zone frontalière de trois pays : les parcs W et de la Pendjari. Pourquoi cette zone ? Parce qu'elle présente les fragilités dont se nourrit le terrorisme. Elle présente même des atouts stratégiques plus avantageux que le Liptako-Gourma. Zone frontalière à cheval entre trois Etats, elle offre des possibilités uniques de projection dans d'autres pays de la côte ouest-africaine. Ce sont des Etats qui, contrairement aux vastes territoires sahéliens, sont plutôt de petites superficies, faciles à traverser. Le Bénin, le Togo, le Ghana et la Côte d'Ivoire pourraient ainsi devenir de nouveaux terrains de jeu du terrorisme sahélien. La porosité des frontières et l'absence de droit de poursuite entre les Etats sont des facteurs favorables au développement du terrorisme. En plus d'être de vraies cachettes, les parcs présentent même un avantage de survie économique. Ils peuvent servir de terrain de braconnage à des fins alimentaires et de trafic transfrontalier.

Cette hypothèse est à prendre au sérieux. Elle mérite des réponses préventives notamment un meilleur contrôle des frontières, une meilleure coopération entre les forces de défense et de sécurité des différents Etats concernés, le partage de renseignements entre eux et une action collective dans le cadre de la CEDEAO.

Bien sûr qu'on peut nous faire la même critique que celle assénée par Jean-François Bayart à la politique post-11 septembre des Etats-Unis et de la France dans un Sahel qui n'était pas encore le sanctuaire du terrorisme : « A force de crier au loup, on risque bien de le faire venir là où il ne frayait pas [...] L'intervention étrangère va agir comme une prophétie autoréalisatrice et finir par créer la menace qu'elle entend conjurer, non sans enclencher toute une série d'effets pervers »⁶². Mais nous n'essayons pas d'être des pyromanes. Et les Etats de la région ont intérêt à être prévoyants plutôt que pompiers. La menace est déjà là. Les Etats tentent de réfléchir⁶³. Sans résultats concrets. Peut-être attendent-ils l'urgence pour des réponses à la hauteur du péril.

d'Etat-major Général des Armées de Côte d'Ivoire publié le 11 juin 2020.

⁶² Jean-François Bayart, « Le piège de la lutte antiterroriste en Afrique de l'Ouest », *Sociétés politiques comparées*, n°26, août 2010, pp. 1-5.

⁶³ Lamine Traoré, « Le Burkina Faso, le Bénin, le Togo et le Niger conjuguent leurs efforts contre le terrorisme », *Vox of America*, 17/10/2018, URL : <https://www.voaafrique.com/le-burkina-faso-le-benin-le-togo-et-le-niger-conjuguent-leurs-efforts-contre-le-terrorisme/4618883.html>, consulté le 19 mai 2020.

Références bibliographiques

Ouvrages

Gazibo Mamoudou et Thirot Céline (dir.), *Le politique en Afrique. État des débats et pistes de recherche*, Paris, Karthala, 2009.

Jackson Robert, *Quasi States : Sovereignty, International Relations and the Third World*, New York, Cambridge University Press, 1990.

Zartman William, *Collapsed States. The Desintegration and Restauration of Legitimate Authority*, Boulder (CO), Lynne Rienner Publishers, 1995.

Articles scientifiques et Chapitres d'ouvrages

Antil Alain, « Sahel, soubassement d'un désastre », *Politique étrangère*, N°3, 2009, pp. 88-98.

Antil Alain, Touati Sylvain, « Mali et Mauritanie : pays sahéliens fragiles et États résilients », Institut français des relations internationales, *Politique étrangère*, 2011/I Printemps, pp. 59-69.

Bayart Jean-François, « Le piège de la lutte antiterroriste en Afrique de l'Ouest », *Sociétés politiques comparées*, n°26, août 2010, pp. 1-5.

Bayart Jean-François, « Le crime transnational et la formation de l'État », Karthala, *Politique africaine*, 2004/I, n° 93, pp. 93-104.

Bayramzadeh Kamal, « Les Etats faillis et le terrorisme transnational », *Revue de la Faculté de droit de l'Université de Liège*, 2015/I, pp. 99-121.

Botte Roger, « Économies trafiquantes et mondialisation. La voie africaine vers le « développement ? », *Politique Africaine*, 2002/4, n° 88, pp. 131-150.

Demuynck Méryl, Julie Coleman, « Les sables mouvants du paysage terroriste sahélien », URL : <https://icct.nl/publication/les-sables-mouvants-du-paysage-terroriste-sahelien/>, consulté le 05 mai 2020.

Dubuy Mélanie, « La spécificité de la menace terroriste au Mali : quelles conséquences internationales ? », *IRENEE / Université de Lorraine*, « Civitas Europa », 2013/2, n° 31, pp. 35-57.

Gaulme François, « "États faillis", "États fragiles" : concepts jumelés d'une nouvelle réflexion mondiale »,

Politique étrangère, 2011/1, pp. 17-29.

Griffin Christopher, « Operation Barkhane and Boko Haram: French Counterterrorism and Military Cooperation in the Sahel », *Small Wars & Insurgencies*, vol 27, 2016/5, pp. 896-913;

Lakhdar Benchiba, « Les mutations du terrorisme algérien », in *Politique étrangère*, 2009/3 été, pp. 345-352.

Lounnas Djallil, « La stratégie algérienne face à AQMI », *Politique étrangère*, 2013/3, pp. 147- 157.

Lounnas Djallil, « Les mutations des mouvements djihadistes en Afrique du nord et au Sahel : d'AQMI à l'Etat islamique », *Fondation pour la recherche stratégique*, Note 18/2016, 25 octobre 2016.

Mandjem Yves Paul, « Les groupes jihadistes et les relations internationales : contribution à une sociologie d'un acteur controversé. Le cas de Boko Haram dans le Bassin du Lac Tchad », *Cahier Thucydide* n° 27, avril 2020, 60 p.

Marret Jean-Luc, « Al-Qaeda in Islamic Maghreb: A "Glocal" Organization », *Studies in Conflict and Terrorism*, vol. 31, n°6, 2008, pp. 541-552.

Masson Michel, « Les groupes islamistes se réclamant d'Al-Qaïda au Maghreb et au nord de l'Afrique », *Confluences Méditerranée*, 2011/1, n° 76, pp. 155-168.

Nay Olivier, « La théorie des "États fragiles" : un nouveau développementalisme politique ? », *Gouvernement et action publique*, I (1), 2013.

Pérouse de Montclos Marc-Antoine, « Aide internationale et "guerre globale contre le terrorisme" en Afrique. Des défis renouvelés », *Revue internationale des études du développement*, n° 241, 2020/1, pp. 41-63.

Provini Olivier, « Discuter la catégorie d'"État fragile" par l'analyse des politiques publiques : le cas des réformes de l'enseignement supérieur au Burundi », *Presses de Sciences Po*, « Critique internationale » 2017/4 N° 77, pp. 103-112.

Retaillé Denis, Walther Olivier, « Guerre au Sahara-Sahel : la reconversion des savoirs nomades », *L'Information géographique*, 2011/3, vol. 75, pp. 51-68.

Robertson Roland, « Glocalization; time-space and homogeneity-heterogeneity », in Mike Featherstone,

Scott Lash et Roland Robertson (dir.), *Global, modernities*, London, Sage, 1995, pp. 25-44.

Théroux-Bénoni Lori-Anne, Baba Dakono, « Les groupes extrémistes violents attisent-ils les conflits locaux dans le Sahel ? », *ISS Today*, 14 octobre 2019, URL : <https://issafrica.org/fr/iss-today/les-groupes-terroristes-attisent-ils-les-conflits-locaux-dans-le-sahel>, consulté le 14 juin 2020.

Zoubir Yahia H., « The United States and Maghreb–Sahel Security », *International Affairs*, n° 85, 2009, pp. 977–995.

Rapports et autres travaux

Banque Mondiale, *Evaluation de l'impact économique du Covid-19 et des réponses politiques en Afrique subsaharienne*, Africa Pulse, vol. 21, avril 2020, 136 p.

FAO, *Impact de la covid-19 sur les travailleurs du secteur informel*, avril 2020, 8 p.

GIABA, *Financement du terrorisme en Afrique de l'Ouest*, octobre 2013, 52 p.

Global Financial Integrity, *Trade-Related Illicit Financial Flows in 135 Developing Countries: 2008-2017*, March 2020, 78 p.

Hubert Nicolas, « Burkina Faso : un terreau pour la propagation du conflit malien ? », *Un rapport du projet Stabiliser le Mali, Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques*, Juillet 2019, URL : https://dandurand.uqam.ca/wp-content/uploads/2019/07/2019_07_N-Hubert_Burkina-Faso.pdf, consulté le 14 mai 2020.

Interpol, *Évaluation stratégique de la criminalité organisée en Afrique*, Rapport d'analyse, octobre 2018, 53 p.

IRC, « Lutte contre le Covid-19 au Mali, au Niger et au Burkina », 21/04/2020, URL : <https://www.ircwash.org/news/lutte-contre-le-covid-19-au-mali-au-niger-et-au-burkina>, consulté le 13 juin 2020.

Lagneau Laurent, « Quatre cas de Covid-19 ont été détectés parmi les militaires de la force Barkhane », *OPEX*, 02/04/2020, URL : <https://www.opex.360.com/2020/04/02/quatre-cas-de-covid-19-ont-ete-detecetes-parmi-les-militaires-de-la-force-barkhane>, consulté le 20 avril 2020.

OCDE, *Flux financiers illicites : L'économie du commerce illicite en Afrique de l'Ouest*, Éditions OCDE,

Paris, 2018, 156 p.

Organisations des Nations Unies, « Face au Covid-19, ennemi implacable, le chef de l'ONU appelle à un cessez-le-feu », URL : <https://www.un.org/sg/fr/node/246261>, consulté le 19 avril 2020.

Rapport S/2020/223 du Secrétaire général de l'ONU sur la situation au Mali, URL : <https://minusma.unmissions.org/rapports>, consulté le 9 avril 2020.

Rapport S/2020/476 du Secrétaire général des Nations unies sur la situation au Mali, présenté le 2 juin 2020.

Rapport S/2020/373 du Secrétaire général des Nations unies sur la Force conjointe du Groupe des cinq pays du Sahel, présenté le 8 mai 2020.

Mémoires

Ahouansou Wilfrid T., *La coopération internationale contre le terrorisme au Sahel*, mémoire de Master en Droit international et Organisations internationales, Faculté de Droit et de Science politique, Université d'Abomey-Calavi, année académique 2012-2013, 155 p.

Benchérif Adib, *Al-Qaïda au Maghreb islamique : Une organisation changeante entre survivance et pragmatisme*, Essai de maîtrise en Etudes internationales à l'Institut Québécois des Hautes Études Internationales à l'Université Laval, septembre 2012, 78 p.

Documents officiels

Banque Mondiale, Communiqué de presse n° 2020/099/AFR, URL : <https://www.banquemonde.org/fr/news/press-release/2020/04/09/covid-19-coronavirus-drives-sub-saharan-africa-toward-first-recession-in-25-years>, consulté le 05 juin 2020.

Communiqué du Chef d'Etat-major Général des Armées de Côte d'Ivoire publié le 11 juin 2020.

Articles de presse

Barry Diawo, Mieu Baudelaire, Roger Benjamin, Coulibaly Nadoun, Vidjningninoun Fiacre, Marbot Olivier, Duhem Vincent, « Menace jihadiste : Bénin, Togo et Ghana à l'heure de la mobilisation générale », *Jeune Afrique*, 20/05/2019, URL : <https://www.jeuneafrique.com/mag/776657/politique/menace-jihadiste-benin-togo-ghana-a-lheure-de-la-mobilisation-generale/>, consulté le 12 avril 2020.

France TV Info avec AFP, « Le Niger pris dans la spirale des attaques jihadistes », 06/04/2020, URL : https://www.francetvinfo.fr/monde/afrique/politique-africaine/le-niger-pris-dans-la-spirale-des-attaques-jihadistes_39022131.html, consulté le 19 avril 2020.

Franch.china.org.cn, « La Minusma continue de travailler malgré le coronavirus selon son chef », 08/04/2020, URL : https://french.china.org.cn/foreign/txt/2020/04/08/content_75905014.html, consulté le 18 avril 2020.

Gearty Robert, « ISIS advises terrorists on coronavirus to avoid Europe for jihad », URL: <https://www.foxnews.com/world/isis-tells-its-terrorists-not-to-travel-to-europe>, consulté le 16 mai 2020.

Huffington Post, « Coronavirus : l'armée admet des mesures insuffisantes sur le Charles de Gaulles », 18/04/2010, URL : https://huffingtonpost.fr/entry/coronavirus-larmee-admet-des-mesures-insuffisantes-sur-le-charles-de-gaulle_fr_5e9b6148c5b6ea335d5c7def, consulté le 17 avril 2020.

L'Actualité, « Comment l'Etat islamique empêche 3 milliards par an », URL : <https://lactualite.com/actualites/comment-letat-islamique-empêche-3-milliards-par-an/>, consulté le 1^{er} juin 2020.

Le Monde, « Tchad : face aux djihadistes, les coups de colère, de com' et de bluff du président Idriss Déby », 16/04/2020, URL : https://www.lemonde.fr/afrique/article/2020/04/16/tchad-face-aux-djihadistes-les-coups-de-colere-de-com-et-de-bluff-du-president-idriss-deby_6036841_3212.html, consulté le 20 avril 2020.

Le Monde avec AFP, « Mali : premier attentat suicide à Gao, affrontements entre soldats maliens à Bamako », 08/02/2013, URL : https://www.lemonde.fr/afrique/article/2013/02/08/mali-les-forces-francaises-prennent-le-controle-de-tessalit_1829264_3212.html, consulté le 3 avril 2020.

Le Faso.net, « Centre-Nord : 2 militaires portés disparus et 4 blessés dans une attaque à Bourzanga », 04/04/2020, URL : <https://www.lefaso.net/spip.php?article95978>, consulté le 19 avril 2020.

Le Faso.net, « Djibo : 6 terroristes neutralisés par les forces de défense et de sécurité », 12/04/2020, URL : <https://www.lefaso.net/spip.php?article96142>, consulté le 18 avril 2020.

Le Faso.net, « Lutte contre le terrorisme : une quinzaine de terroristes neutralisés à Toéni »,

011/04/2020, URL : <https://www.lefaso.fr/spip.php?article95900>, consulté le 18 avril 2020.

Le Temps avec AFP, « L'affaire du porte-avions contaminé par le Covid-19 coûte sa place au chef de l'US Navy », 08/04/2020, URL : <https://www.letemps.ch/monde/laffaire-porteavions-contamine-Covid-19-coute-place-chef-lus-navy>, consulté le 19 avril 2020.

L'Obs, « Touristes français disparus au Bénin : la thèse d'un enlèvement se précise », 06/05/2019, URL : <https://www.nouvelobs.com/monde/2019/05/06.OBS12530/touristes-francais-disparus-au-benin-la-these-d-un-enlevement-se-precise.amp>, consulté le 10 avril 2020.

L'Obs avec AFP, « Niger. Double attentat : 24 morts, un terroriste retranché », 23/05/2013, URL : <https://www.google.com/amp/s/www.nouvelobs.com/monde/20130523.OBS0368/niger-double-attentat-24-morts-un-terroriste-retranche-amp>, consulté le 12 avril 2020.

Radio France Internationale, « Mali : deux attaques attribuées à des jihadistes dans la région de Kayes », 13/04/2020, URL : <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20200413-mali-deux-attaques-attribuees-a-des-jihadistes-dans-la-region-de-kayes>, consulté le 19 avril 2020.

Radio France Internationale, « Emmanuel Macron sur RFI « Nous devons la solidarité à l'Afrique » face au coronavirus », 15/04/2020, URL : <https://www.rfi.fr/fr/podcast/20200415/emmanuel-macron-rfi-afrique-raoult-coronavirus-covid-dette>, consulté le 15 avril 2020.

Radio France Internationale, « Enlèvement de l'opposant Soumaila Cissé au Mali : un négociateur kidnappé », 11/04/2020, URL : <https://www.rfi.fr/afrique/20200411/mali-enlevement-soumaila-cisse-negociateur-kidnappe--oumar-kalossi>, consulté le 19 avril 2020.

Roger Benjamin, « Niger : au moins 23 morts dans les attentats d'Arlit et d'Agadez », 23/05/2013, URL : <https://www.jeuneafrique.com/170667/politique/niger-au-moins-23-morts-dans-les-attentats-d-arlit-et-d-agadez/>, consulté le 13 avril 2020.

RTBF, « Mali : au moins 20 soldats tués par des djihadistes, selon les élus locaux », 06/04/2020, URL : https://www.rtb.be/info/monde/detail_mali-au-moins-20-soldats-tues-par-des-djihadistes-selon-des-elus-locaux?id=10476569, consulté le 18 avril 2020.

Traoré Lamine, « Le Burkina Faso, le Bénin, le Togo et le Niger conjuguent leurs efforts contre le terrorisme », *Vox of America*, 17/10/2018, URL : <https://www.voafrique.com/le-burkina-faso-le-benin-le-togo-et-le-niger-conjuguent-leurs-efforts-contre-le-terrorisme/4618883.html>, consulté le 19

mai 2020.

TV5 Monde avec AFP, « Côte d'Ivoire : Attentat à Grand Bassam », 13/03/2017, URL : <https://information.tv5monde.com/cote-d-ivoire-attentat-grand-bassam>, consulté le 11 avril 2020.

Vatican News, « François appelle à un cessez-le-feu global et immédiat », 29/09/2020, URL : <https://www.vaticannews.va/fr/pape/news/2020-03/francois-appelle-a-un-cessez-le-feuglobal-et-immediat.html>, consulté le 19 avril 2020.